

Conditions Générales de Ventes

Econocom Digital Security – Formations

Désignation

Econocom Digital Security est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers non artistiques de la culture. Son siège social est fixé au 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Econocom Digital Security conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Econocom Digital Security ;
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation ;
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de Econocom Digital Security et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures ;
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par Econocom Digital Security pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients ;
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Econocom Digital Security pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Commande

La signature de la convention de formation par le **Client** et Econocom Digital Security fait office de bon de commande et valide l'inscription du **Stagiaire** à la formation.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer dans les 30 jours calendaires à réception de facture, à l'ordre de Econocom Digital Security, indiqué sur la facture. La facture est émise au **Client** dans les 5 jours ouvrés après la formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. ECONOCOM DIGITAL SECURITY aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Econocom Digital Security.

En cas de règlement par l'**OPCA** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de prise en charge par l'**OPCA** devra parvenir à Econocom Digital Security au plus tard une semaine avant la date de la formation.. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCA**, la différence sera directement facturée par Econocom Digital Security au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à Econocom Digital Security au plus tard 5 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, Econocom Digital Security se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

La totalité de la formation sera facturée y compris si le stagiaire ne participe pas à la totalité de la formation.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Les frais de participation comprennent : la participation à la formation, les supports de cours et les pauses café. Econocom Digital Security offre les déjeuners aux **Stagiaires**.

Débit et abandon

En cas de débit par le **Client** à moins de 30 jours ouvrés et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le Econocom Digital Security facturera au **Client** 50 % du coût de la formation.

En cas de débit par le **Client** à moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation ou de non présentation du stagiaire lors de la formation sans débit préalable, Econocom Digital Security facturera 100% du coût de la formation au **Client**

Il est possible, lorsqu'un participant ne peut assister à une formation à laquelle il est inscrit, de remplacer ce participant par un collaborateur de la même entreprise sans coût supplémentaire. Ses coordonnées doivent être confirmées par écrit à Econocom Digital Security.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de Econocom Digital Security accueillent les **Stagiaires** de 09h00 à 18h00.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seules les conventions de formation dûment renseignées, datées, tamponnées, signées et revêtues de la mention « Bon pour accord », retournées à Econocom Digital Security ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Pour toute demande d'inscription reçue après clôture, Econocom Digital Security proposera au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Econocom Digital Security se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans indemnités une formation si le nombre de participants n'est pas suffisant ou en cas de force majeure. Le **Client** pourra alors choisir une autre date dans le calendrier des formations. Econocom Digital Security ne pourra être tenue responsable des frais ou dommages consécutifs à l'annulation d'un stage ou à un report à une autre date.

Convention de formation et attestation

Pour chaque action de formation, une convention de formation faisant office de devis est adressée en deux exemplaires par Econocom Digital Security au **Client**. Un exemplaire dûment renseigné, daté, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à Econocom Digital Security par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre Econocom Digital Security et l'**OPCA** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, Econocom Digital Security remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCA**, Econocom Digital Security lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** est fournie au **Client**, le cas échéant à l'**OPCA**.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Econocom Digital Security est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

Econocom Digital Security ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Econocom Digital Security, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Econocom Digital Security.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Econocom Digital Security pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de Econocom Digital Security. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Econocom Digital Security, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Econocom Digital Security au **Client**.

Econocom Digital Security s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCA**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par Econocom Digital Security comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise Econocom Digital Security à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Econocom Digital Security.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : ECONOCOM DIGITAL SECURITY 50 avenue Daumesnil 75012 Paris, ou par voie électronique à : formations@digital.security

En particulier, Econocom Digital Security conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, Econocom Digital Security s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations en dehors d'un accord des **Stagiaires**.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et Econocom Digital Security à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

< Fin du document >